

LICENCE PROFESSIONNELLE

LP043 - code NSF : 310

Management des petites entreprises et des entreprises artisanales (600 heures)

Diplôme national Bac + 3 avec **60 crédits ECTS**

Arrêté du 28 juin 2012 : diplôme enregistré de droit au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP) pour 7 ans. N° habilitation 20080114.



le cnam

Ile de La Réunion

Conservatoire National des Arts et Métiers

18 rue Claude Chappe ■ ZAC 2000 ■ BP 274 ■ 97827 ■ Le Port Cedex
tél. 0262 42 28 37 ■ fax 0262 55 68 27 ■ info@cnam.re ■ www.cnam.re

Document d'information à caractère non contractuel sous réserve de modifications à venir - mis à jour le 13/10/2014.



Formation en partenariat
avec la Chambre des
Métiers et de l'Artisanat de
La Réunion dans le cadre de
l'**Université Régionale des
Métiers de l'Artisanat.**

2014-2015



Management des petites entreprises et des entreprises artisanales

Acquérir les méthodes et les connaissances approfondies, nécessaires à la direction d'une petite entreprise ou d'une entreprise artisanale.

Objectifs

Etre en capacité de diriger une entreprise de petite taille : stratégie, conduite opérationnelle, veille sur les marchés et les évolutions techniques des métiers ainsi que consolidation des savoir-faire liés à la transmission des valeurs propres à l'artisanat et à la petite entreprise. La licence professionnelle vous accompagnera dans le développement de vos compétences entrepreneuriales pour vous permettre de créer, développer ou reprendre une entreprise artisanale ou une petite entreprise.

- Définir une méthodologie de collecte et de traitement de l'information adaptée à l'entreprise et au champ de veille défini ;
- Connaître l'approche processus d'une organisation ;
- Mettre en oeuvre des outils de gestion des organisations et de gestion des processus ;
- Connaître les caractéristiques de la TPE ;
- Savoir appréhender la posture d'entrepreneur requise pour la conduite d'une TPE ;
- Connaître les différentes contraintes financières d'une entreprise : de la gestion des équilibres financiers à l'analyse des opérations d'investissement et de financement ;
- Savoir interpréter les indicateurs d'un tableau de bord ;
- Concevoir et assurer la mise en oeuvre d'un plan d'action commercial ;
- Préparer et conduire un entretien de vente et une négociation ;
- Analyser un marché ;
- Formaliser une stratégie marketing et un positionnement ;
- Identifier la contribution de la GRH à la performance globale de l'entreprise ;
- Repérer les champs d'intervention spécifiques des managers dans la gestion de leurs collaborateurs ;
- Savoir utiliser les principaux outils à disposition des managers pour la gestion de collaborateurs ;
- Savoir qualifier un contrat et maîtriser sa conclusion ;
- Savoir repérer les compétences à mobiliser dans le cadre d'un projet, d'une mission et plus largement d'un emploi ;
- Savoir définir les besoins en formation et ainsi conduire son plan d'amélioration des compétences ;
- Savoir maîtriser et utiliser un outil de management de projet (AGIR) ;



- Utiliser les technologies de l'information et de la communication.

Public et pré-requis

En formation continue.

Artisans, conjoints d'artisans, salariés, auxiliaires familiaux, demandeurs d'emploi, de manière générale des personnes qui ont vocation à diriger ou à encadrer des entreprises préférentiellement de type artisanal ou de petites entreprises.

Conditions d'accès

L'admission se fait sur dossier de candidature et entretien

(dossier téléchargeable sur www.cnam.re) cf. Renseignements et inscriptions p. 4

- Etre titulaire d'un Bac+2 (titre ou diplôme de niveau III),
- OU avoir validé 120 crédits ECTS,
- OU par la VAE (validation des acquis de l'expérience) / VES.
- OU par la VAP85 pour les titulaires de titres niveau V ou IV
- Etre inscrit à la Chambre Régionale des Métiers de l'Artisanat et/ou au RCS OU pour les demandeurs d'emploi, être inscrit à pôle emploi ;
- Etre porteur d'un projet de management d'une entreprise artisanale ;
- Avoir passer l'entretien de pré-sélection avec succès.

Ecole **Management et Société** - Département **Management, Innovation, Prospective (MIP) - 1**

C O N S E R V A T O I R E ■ N A T I O N A L ■ D E S ■ A R T S ■ E T ■ M E T I E R S

semestre	Intitulé de l'UE	Code	ECTS	Modalité							
semestre 1	Management processus et organisation de l'entreprise <i>Connaître l'approche processus d'une organisation – connaître les principes et formes des organisations – savoir mettre en œuvre des outils de gestion des organisations et de gestion des processus.</i>	USMP01	4	cours + TD							
	Gestion des hommes 1 <i>Identifier la contribution de la GRH à la performance globale de l'entreprise – repérer les champs d'intervention spécifiques des managers dans la gestion de leurs collaborateurs – savoir utiliser les principaux outils à disposition des managers pour la gestion de collaborateurs.</i>	USMP02	4	cours + TD							
	Règles générales du droit des contrats <i>Savoir qualifier un contrat et maîtriser sa conclusion – gérer l'exécution et faire face à l'inexécution des obligations – identifier un groupe de contrats.</i>	DRA103	4	cours + TD							
	GRH / Management : comment évaluer les compétences nécessaires à mon projet ?¹ <i>Savoir repérer les compétences à mobiliser dans le cadre d'un projet, d'une mission et plus largement d'un emploi – savoir définir les besoins en formation et ainsi conduire son plan d'amélioration des compétences – savoir maîtriser et utiliser un outil de management des compétences (AGIR).</i>	US174A	2	cours + TD							
	Management de projet : comment piloter mon projet ?¹ <i>Faire connaître et initier l'application d'une méthode opérationnelle de management de projet dédié aux processus entrepreneuriaux – savoir maîtriser et utiliser un outil de management de projet (AGIR).</i>	US174C	2	cours + TD							
A	Finance d'entreprise : gestion et politique financière <i>Connaître les différentes contraintes financières d'une entreprise : de la gestion des équilibres financiers à l'analyse des opérations d'investissement et de financement – savoir et interpréter les indicateurs d'un tableau de bord.</i>	GFN139	8	cours + TD							
semestre 2	Veille stratégique et concurrentielle <i>Définir une méthodologie de collecte et de traitement de l'information adaptée à l'entreprise et au champ de veille défini.</i>	ESC103	4	cours + TD							
	Certificat informatique et internet niveau 1⁴ <i>Développer, renforcer et valider la maîtrise des technologies de l'information et de la communication. La réussite au C2i n'est pas obligatoire.</i>	DNF001	4	TD							
	Négociation et management des forces de vente : approfondissements <i>Concevoir et assurer la mise en œuvre d'un plan d'action commercial – préparer et conduire un entretien de vente et une négociation – analyser un marché – formaliser une stratégie marketing et un positionnement.</i>	ACD109	4	cours + TD							
	Connaissance et culture des métiers de l'artisanat <i>Connaître les caractéristiques de la TPE – appréhender la posture d'entrepreneur requise pour la conduite d'une TPE – se familiariser avec les chemins d'accès à la TPE et à l'Artisanat.</i>	CNE147	4	cours + TD							
sem. 3	Anglais - la certification Bulats n'est pas exigée.	USM501	2	TD							
	Projet tuteuré² <i>Application de la méthode AGIR en situation réelle de réalisation d'un projet.</i>	UAM501	12	rapport							
	Mémoire professionnel (stage ou activité professionnelle)³ <i>Exploration et approfondissement d'une problématique particulière issu du projet tuteuré ou du stage/activité professionnelle.</i>	UAM502	6	mémoire							

: cours du soir en présentiel -
 : cours en journée en présentiel -
 : regroupements et ressources pédagogiques sur la plateforme Plei@d -
 : examen (épreuve sur table) -
 : examen (dossier à rendre) -
 : examen (présentation orale) -
 TD (travaux dirigés)

¹ Chacun des modules proposés se déroule de façon identique, alternant deux jours non consécutifs de face-à-face pédagogique et un jour de travail personnel encadré d'application pratique (3 jours - 21h).

- **Jour 1** (en présentiel) : apports de notions et méthodes essentielles en relation avec la question posée, préparation du travail d'application à réaliser pour le jour 3.
- **Jour 2** (en autonomie guidée) : transfert des connaissances acquises dans la réalité du projet à partir d'un travail personnel encadré d'application pratique.
- **Jour 3** (en présentiel) : présentation individuelle des travaux d'application, synthèse du module autour des facteurs clés de succès et des écueils à éviter, remise au participant d'un mémo complet.

Annotations

² Le **projet tuteuré** mobilise des méthodes de conduite de projet et de management des compétences et bénéficie d'un suivi par un enseignant et par le tuteur de l'entreprise. Le mémoire mettra en évidence la capacité de prise de recul et de hauteur de l'élève sur un sujet en lien avec la gestion d'une entreprise. A l'issue, il fait l'objet de la production d'un mémoire en vue de sa soutenance. Il est d'une durée **minimum de 4 mois** si l'élève n'exerce pas d'activité professionnelle d'encadrement ou de direction dans une entreprise de type artisanal ou TPE (hors public CMA).

³ Le **stage** en entreprise qui vise à développer en situation réelle les contenus de l'enseignement bénéficie d'un suivi par un enseignant et par le tuteur de l'entreprise. Le mémoire mettra en évidence la capacité de prise de recul et de hauteur de l'élève sur un sujet en lien avec la gestion d'une entreprise. A l'issue, il fait l'objet de la production d'un mémoire en vue de sa soutenance. Il est d'une durée **minimum de 4 mois** si l'élève n'exerce pas d'activité professionnelle d'encadrement ou de direction dans une entreprise de type artisanal ou TPE (hors public CMA).

⁴ **DNF001** - Cette UE comporte une double évaluation :

- une épreuve théorique de validation des compétences sur la base de réponses apportées à un questionnaire couvrant les 5 domaines du référentiel national. Ce questionnaire est constitué par recours à une banque nationale de questions alimentée en concertation avec les établissements certificateurs. Un domaine est acquis avec un score d'au moins 50 %. La partie théorique est acquise si chaque domaine est acquis. Son organisation est nationale pour le Cnam.
- 3 épreuves pratiques + 2 projets à rendre sont organisés localement, couvrant les 5 domaines de compétences spécifiques et instrumentales du référentiel national.

Pour l'obtention du C2i, la partie pratique est acquise si au moins 100 % de ces items sont validés.

Les + de la formation

- ▶ une formation reconnue inscrite au RNCP ;
- ▶ une formation professionnelle avec des enseignements ciblés pour être de suite opérationnel ;
- ▶ l'acquisition de savoirs et méthodologies applicables à un véritable projet en situation réelle ;
- ▶ une équipe pluridisciplinaire de professionnels et de formateurs agréés par l'établissement national ;
- ▶ un accès possible à la formation par la validation des acquis ;
- ▶ des unités d'enseignement capitalisables à vie !
- ▶ un accès permanent à la plateforme de télé-enseignement du Cnam pour plus de flexibilité.

Débouchés

Le métier d'entrepreneur se définit alors dans la capacité à prendre des risques maîtrisés, prenant en compte :

- les réalités des différents environnements économiques, sociologiques, techniques, juridiques, législatifs ;
- les progrès des techniques qui peuvent venir impacter le métier, ou sa façon de l'exercer ;
- les ressources financières et humaines à mobiliser en interne et en termes d'alliance dans l'environnement ;
- les apports des techniques de l'information et de la communication.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

Déroulement de la formation

Les cours se déroulent en semaine en journée (☀) de 14h à 17h et/ou en soirée (🌙) de 17h à 20h à raison de 6 heures par jour maximum.

Chaque unité d'enseignement dispensée en cours magistral fait l'objet de séances de regroupement en face-à-face pédagogique, en accompagnement et exercices dirigés, en alternance avec les formateurs du Cnam et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

La présence en cours est obligatoire et conditionnera l'autorisation de vous présenter aux examens.

Chaque unité d'enseignement demande entre 6 et 8 heures de travail par semaine. Vous avez la possibilité d'avoir accès aux supports de cours et aux vidéos de regroupements via notre plateforme de télé-enseignement (en visioconférence 📺 ou en différé).

Pour les modules US174A et US174C, les cours se déroulent du lundi au vendredi en journée de 7 heures sur 3 jours au centre régional du Cnam de La Réunion.

Le planning est consultable sur le site www.cnam.re

Conditions de délivrance

Pour les candidats ayant suivi les UE de la licence professionnelle Management des petites entreprises et des entreprises artisanales, le diplôme leur sera délivré s'ils remplissent l'ensemble des conditions suivantes :

- Justifier des pré-requis d'accès (cf. conditions d'accès page 1) ;
- Avoir satisfait aux exigences d'évaluation de chacune des unités d'enseignement du cursus (cf. examens ci-dessus). **L'échec à la certification C2i n'est pas rétroactif pour la délivrance de la Licence professionnelle. Il en va de même pour la certification de l'anglais par le Bulats (USM501) ;**
- Avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 au projet tuteuré (UAM501) + mémoire professionnel (UAM502).

Si la licence ne peut être délivrée au regard des conditions ci-dessus, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10/20 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation de réussite délivrée par le Cnam.

Examens

Pour chaque unité d'enseignement, les modalités de validation peuvent être de trois types (examen oral 🗣️, examen écrit 📄 terminal ou en contrôle continu, ou dossier/projet/rapport ou mémoire à rendre en fin de semestre 📁) - voir tableau en page 2.

Chaque inscription donne droit de se présenter aux deux sessions d'examens par UE (hors projet tuteuré et mémoire professionnel). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits.

Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum.

Cas particuliers de validation des unités US174A et US174C

Pour chaque module, il y a 2 modalités d'évaluation l'une à l'écrit, l'autre à l'oral.

- **écrit** : note de synthèse issue de l'outil informatique AGIR (non rédigée) ;
- **oral** : restitution devant le groupe en J3 (jour 3).

Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur www.cnam.re ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par e-mail.

Pièces à fournir

- dossier de candidature (*disponible sur www.cnam.re*)
- un CV détaillé à jour + lettre de motivation
- photocopie des diplômes obtenus
- l'attestation d'emploi (*téléchargeable sur www.cnam.re*) ou dernier bulletin de salaire **OU** attestation de pôle emploi de moins de 15 jours faisant apparaître la catégorie de demandeur d'emploi
- l'attestation d'enregistrement auprès de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et/ou relevé K-bis de moins de 3 mois
- un justificatif de la couverture sociale
- photocopie de la carte d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- 2 photographies d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et l'intitulé de la formation
- photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues dans d'autres centres régionaux

Tout dossier incomplet (pièce manquante ou rubrique non ou mal renseignée) ne sera pas accepté.

Renseignements et inscriptions

INSCRIPTIONS

- Date limite de dépôt des dossiers de candidature : avant le **19 septembre 2014**
- Entretiens de pré-sélection (admissibilités) : **semaine du 22 septembre 2014**
- Démarrage de la formation : **21 octobre 2014**
- Jury de valorisation : **juin 2015** (non défini)

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, téléchargez le dossier de candidature de la *Licence professionnelle Management des petites entreprises et des entreprises artisanales* sur le site www.cnam.re en prenant soin de renseigner rigoureusement chacune des rubriques de votre dossier.

Cette procédure sans engagement ne vaut pas admission. **Un entretien de motivation** avec un jury d'admission composé de référents de la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat et du centre régional du Cnam conditionnera votre sélection. A l'issue de votre sélection définitive, vous devrez procéder à votre inscription auprès du centre régional du Cnam en rapportant au service accueil l'ensemble des pièces décrites ci-contre.

Retournez le dossier de candidature à l'attention de Mr. Christophe D'ANDREA :

Centre régional du Cnam de La Réunion
18, rue Claude Chappe - ZAC 2000
BP 274
97827 LE PORT CEDEX

Pour tout renseignement, contactez le service accueil du centre régional du Cnam :

♦ par téléphone au 0262.42.28.37

♦ par mail à : info@cnam.re

♦ horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h15 à 12h15.

ou la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Réunion (Saint-Gilles-les-Hauts) :

♦ par téléphone au 0262.55.68.55

♦ par mail à : andre.leocadie@cm-reunion.fr

RÉSILIATION

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de **10 jours après le dépôt de leur dossier** d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu (événement imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations), le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat. Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat. **La demande de résiliation doit impérativement faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception.**

Donnez de l'ambition
à vos talents !



Lieux de formation

Centre régional du Cnam de
La Réunion – Antenne Centre
national de l'entrepreneuriat de
La Réunion

18, rue Claude Chappe
ZAC 2000
97420 LE PORT
Tel. 0262 42 28 37
Fax : 0262 55 68 27

Chambre de Métiers et de
l'Artisanat – Ile de la Réunion
**URMA Centre de Formation
de St Gilles-les-Hauts**

1, route de l'Eperon
97435 SAINT GILLES-LES-
HAUTS
Tel. 0262 55 68 55
Fax : 0262 55 61 10

Centre régional du Port

18 rue Claude Chappe ZAC 2000
Tél. 0262 42 28 37 - Fax : 0262 55 68 27
info@cnam.re
du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30
et de 13h30 à 17h00
et le vendredi de 8h15 à 12h15

Centre d'enseignement de St Louis

Contact : Stéphanie LATCHOUMY
slatchoumy@cnam.re
18, rue Marius et Ary Leblond
tél. : 0262. 55 90 69 - fax : 0262. 55.90 46
permanences de 15h00 à 21h00 du lundi au vendredi
et de 8h00 à 12h00 le samedi matin

Centre d'enseignement de St Benoît

Contact : Flora KERALDY
fkeraldy@cnam.re
1, rue Sully Brunet
permanences de 16h30 à 21h00
du lundi au vendredi

Pour en savoir plus, consultez notre guide des
formations sur www.cnam.re
et le site Internet du centre national de
l'entrepreneuriat
www.cne-cnam.fr
www.artisanatpourentreprendre.fr

